

IMPORTANT : BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

FONGICIDE	1 7	GROUPE
-----------	------------	--------

CROWN[®]

SOLUTION

UN FONGICIDE PRÉVENTIF À ACTION SYSTÉMIQUE ET EXTERNE COMBINÉE
POUR LES SEMENCES DE LENTILLES ET DE POIS CHICHES. CROWN PERMET
DE SUPPRIMER L'ASCOCHYTOSE TRANSMISE PAR LES SEMENCES
(*ASCOCHYTA RABIEI*) SUR LES POIS CHICHES

AGRICOLE

GARANTIE:

Carbathiine	92 g/L
Thiabendazole	58 g/L

N° d'homologation 23430
Loi sur les produits antiparasitaires

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Contenu net : 10 L; 200 L; 1 000 L

Fabriqué par:
Macdermid Agricultural Solutions Canada Company
400 Michener Road, Unit 2
Guelph, ON N1K 1E4

Téléphone d'urgence 24 heures sur 24: 1-866-744-3060
Informations pour les producteurs : 1-800-350-1745

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

CROWN® Préventif à Action Systémique et Externe Combinée est un traitement liquide qu'on utilise sur les semences de lentilles et de pois chiches. CROWN peut être appliqué directement sur la semence au moment de l'ensemencement. Pour les traitements à l'échelle commerciale à la ferme faits à l'aide d'une tarière seulement.

SUPPRESSION DES MALADIES :

CROWN contient les fongicides carbathiine et thiabendazole pour supprimer un large spectre de maladies des semences et de s plantules. La carbathiine est une fongicide systémique qui s'introduit dans les graines de semence en germination pour protéger les plantules contre la maladie. Le thiabendazole produit une action à la fois externe et systémique en enrobant la semence d'une couche protectrice contre les maladies qui viennent en contact direct avec les graines, et il protège aussi les jeunes plants qui se développent.

CROWN peut être utilisé sur les lentilles pour supprimer les maladies suivantes :

- l'ascochytose transmise par la semence, causée par *Ascochyta lentis*
- la fonte des semis en post levée
- la pourriture des semences (y compris *Botrytis cinerea* et *Fusarium*)

CROWN peut être utilisé sur les pois chiches pour supprimer la maladie suivante:

- l'ascochytose transmise par la semence, causée par *Ascochyta rabiei*

En réduisant la pourriture des graines transmise par la semence et la fonte de s semis en post levée, CROWN aura habituellement pour effet d'augmenter la levée et le peuplement des lentilles.

AVANTAGES ADDITIONNELS ET CARACTÉRISTIQUES :

CROWN réduit l'exposition des utilisateurs aux substances chimiques parce qu'à la différence des traitements en poudre, CROWN est un liquide qui ne dégage aucune poussière. CROWN adhère aux graines et ne cause, aucune accumulation qui pourrait entraver l'écoulement normal de la semence.

MODE D'EMPLOI:

Dose pour les lentilles : Appliquer CROWN à raison de 75 à 150 mL par 25 kg de semences de lentilles pour supprimer la pourriture des semences et la fonte des semis en post levée causées par *Rhizoctonia solani*, *Fusarium* ou *Botrytis cinerea*. Appliquer la dose supérieure lorsqu'on a remarqué antérieurement une forte présence de la maladie dans le champ. Noter que la dose de 75 mL ne supprimera pas la brûlure ascochytiq ue sur les lentilles, et le produit doit être appliqué à la dose de 150 mL pour supprimer cette maladie.

Dose pour les pois chiches : Les semences traitées ne peuvent être employées qu'en Ontario et dans les provinces des Prairies. Pour supprimer l'ascochytose transmise par la semence sur les pois chiches, appliquer CROWN une fois comme traitement à raison de 75 à 150 mL par 25 kg de graines de semence. La dose inférieure donnera un contrôle suffisant dans la plupart des cas. Utiliser la dose supérieure pour les variétés à petites graines. Ne pas laisser paître des animaux dans les champs, ni utiliser la récolte comme nourriture pour le bétail.

Mode d'application :

Traitements commerciaux et utilisation dans une vis sans fin sur la ferme :

CROWN est une formulation prête à l'emploi, mise au point pour les appareils commerciaux et pour un traitement dans une vis sans fin sur la ferme. CROWN est ajouté directement à la semence à mesure qu'elle pénètre dans la chambre de mélange ou la vis sans fin. Il est important que la semence et le produit chimique soient mélangés rapidement et uniformément. Voir les instructions fournies avec le système de traitement utilisé pour se familiariser avec les bonnes techniques d'application. Quand on emploie une vis à grain pour le traitement, il faut éviter de remplir complètement cette vis pour assurer un bon mélange. Toute vis sans fin ayant servi à la manutention de la semence traitée ne devrait jamais être utilisée pour transporter d'autres graines qui seront transformées en aliments pour les humains ou les animaux ou en huile.

Traitement des semences et adhésif pour l'inoculum :

Les propriétés liquides exceptionnelles de CROWN permettent à ce produit d'agir comme adhésif pour les inoculants. CROWN est sans danger pour les bactéries fixatrices d'azote qu'on trouve dans les inoculants granulés ou tourbeux. Une application de CROWN accompagnée d'un inoculant, au moment du semis, favorise la protection contre les maladies et la nodulation des racines.

Lire l'étiquette de l'inoculum avant de l'employer. Applique la quantité recommandée d'inoculum de manière uniforme sur la semence traitée et mélanger complètement. **NE PAS MÉLANGER AVEC LES MAINS NUES.**

Les semences traitées avec CROWN resteront humides pendant un certain temps à la suite du traitement. L'inoculant ajouté peut alors adhérer uniformément aux graines, pour ainsi assurer une nodulation suffisante des jeunes plants de lentilles et de pois chiches.

GESTION DE LA RÉSISTANCE :

En ce qui concerne la gestion de la résistance, il faut noter que CROWN contient des fongicides des groupes 1 et 7. Toute population fongique peut comprendre des individus qui possèdent une résistance naturelle à CROWN et aux fongicides des groupes 1 et/ou 7. À la longue, il peut se produire une perte d'efficacité graduelle ou totale si ces fongicides sont utilisés à maintes reprises dans les mêmes champs. Il pourrait aussi y avoir d'autres mécanismes de résistance qui ne dépendent pas du site d'action, mais qui sont reliés spécifiquement à des substances chimiques particulières, comme par exemple un métabolisme accru. On doit donc adopter des stratégies appropriées pour la gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux fongicides :

- Quand c'est possible, alterner l'emploi de CROWN ou d'autres fongicides des groupes 1 et 7 avec des produits de différents groupes qui peuvent supprimer les mêmes pathogènes.
- Employer des mélanges en cuve avec un fongicide appartenant à un autre groupe lorsqu'une telle substitution est permise.
- L'utilisation des fongicides devrait être basée sur un programme de lutte intégrée qui inclut le dépistage dans les champs et des données historiques concernant l'emploi des pesticides et la rotation des cultures, et qui tient compte des méthodes agronomiques et biologiques, de même que d'autres moyens de lutte chimique.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour voir si elles acquièrent une résistance au produit.
- Si la maladie continue de s'aggraver après un traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose. Cesser d'employer ce produit et, si possible, choisir un autre fongicide dont le site d'action est différent.
- Communiquer avec l'agronome régional ou un conseiller accrédité en cultures pour obtenir des recommandations additionnelles concernant la gestion de la résistance aux pesticides et/ou un programme de lutte intégrée pour des cultures et des pathogènes spécifiques.
- Pour plus de renseignements ou pour signaler un cas possible de résistance, communiquer avec Tech Support en composant le 1-800-350-1745 ou en visitant le site Internet www.chemtura.com.

PRÉCAUTIONS :

1. BIEN MÉLANGER CROWN AVANT DE L'UTILISER, EN AGITANT LE CONTENANT.
2. CROWN doit être réparti complètement et uniformément sur les graines de semence pour donner une suppression adéquate des maladies.
3. Si le travail d'ensemencement a été interrompu pendant plusieurs heures ou toute la nuit, Cela garantira un écoulement uniforme de la semence, remuer vigoureusement la semence traitée avec CROWN.
4. Les semoirs par unité munis d'un dispositif de surveillance peuvent être interrompus par des matières étrangères comme des débris de graines, la poussière ou des produits de traitement.
5. À un réglage donné, le traitement pourrait diminuer le débit de graines à travers le semoir en comparaison d'une semence non traitée. Toujours effectuer un ajustement avant de planter des graines traitées avec CROWN.

6. La semence traitée qui reste ne devrait pas être conservée. On devrait plutôt la semer en double dans les tournières.

RESTRICTIONS RELATIVES À L'EMPLOI:

1. NE PAS utiliser la semence traitée comme nourriture de consommation humaine ou animale, ni pour la production d'huile.
2. NE PAS contaminer les denrées alimentaires, les moulées, les sources d'eau potable et d'eau d'irrigation, ni les lacs, les cours d'eau et les étangs.
3. Tous les sacs qui contiennent des semences traitées pour la vente ou l'emploi au Canada doivent être marqués ou étiquetés comme suit :
Cette semence a été traitée avec les fongicides carbathiine et thiabendazole. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques quand on manipule des semences traitées. NE PAS utiliser la semence traitée comme nourriture de consommation humaine ou animale ni dans la fabrication d'huile. Conserver à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Les ensacheurs, les semeurs et les travailleurs qui manipulent des semences traitées doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, et un masque antipoussières ou un respirateur approprié pour réduire au minimum leur exposition aux poussières issues des semences traitées. Ne pas laisser paître des animaux dans les champs des pois chiches, ni utiliser la récolte comme nourriture pour le bétail.
4. Avant de laisser paître des animaux dans les champs ou de donner la culture comme nourriture au bétail, attendre quatre (4) semaines après les semis.
5. Ne pas laisser paître des animaux dans les champs des pois chiches, ni utiliser la récolte comme nourriture pour le bétail.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ :

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **Traitement des semences à la ferme :** Les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, un chapeau, de même que des gants résistant aux produits chimiques et un masque antipoussières ou un respirateur approprié durant le mélange, le chargement, le traitement, le nettoyage et l'entretien de l'équipement de traitement des semences.
Traitement des semences à l'échelle commerciale : Les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, de même que des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, le traitement, le nettoyage et l'entretien de l'équipement de traitement des semences ainsi que durant l'ensachage, le coulage et l'empilement des sacs de semences traitées. Porter un masque antipoussières approprié ou un respirateur approprié durant l'ensachage ou le coulage des sacs de semences traitées et durant le transfert des semences dans les cellules de stockage.
3. Étant donné que CROWN est un irritant oculaire, on devrait porter des lunettes de protection quand on manipule ce produit.
4. Ce produit peut être nocif s'il est avalé ou absorbé à travers la peau. Laver la peau exposée après son utilisation.
5. **NE PAS LE MÉLANGER AVEC LES MAINS NUES.**
6. Faire preuve d'une bonne hygiène personnelle en se lavant les mains et la peau exposée avant de manger, de boire ou de fumer. On devrait interdire la présence d'aliments, de boissons et du tabac dans les endroits où ce produit chimique est entreposé ou utilisé.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

AVIS AUX MÉDECINS : Il n'existe aucun antidote spécifique. Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Toxique pour les organismes aquatiques. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. **NE PAS** rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

Les semences traitées peuvent constituer un danger pour les oiseaux et les mammifères. Toutes les semences traitées qui sont renversées ou à la vue sur le sol doivent être enfouies dans le sol ou ramassées.

Ce produit contient des distillats de pétrole, qui est toxique ou très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application.

NETTOYAGE :

Des pigments non tachants sont incorporés dans le produit CROWN pour faciliter le nettoyage. CROWN ne tachera pas de façon permanente l'équipement de plantation. À la suite du semis, il est facile de laver la trémie ou le semoir avec un tuyau d'arrosage pour enlever les résidus de CROWN. Tout déversement devrait être absorbé avec une substance comme la vermiculite ou le sable, puis ramassé à la pelle dans un contenant et éliminé de la façon stipulée sous la rubrique "ÉLIMINATION".

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

ENTREPOSAGE : Conserver le produit uniquement dans son contenant d'origine, à une distance prudente des autres pesticides, des engrais, des aliments pour humains ou pour animaux. Garder le contenant fermé. Ne pas entreposer CROWN sous la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer CROWN au-dessus de 35°C ni au-dessous de 0°C. **BIEN MÉLANGER AVANT DE L'UTILISER, EN AGITANT LE CONTENANT.**

ÉLIMINATION :**CONTENANTS NON RÉUTILISABLES :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

CONTENANTS RECYCLABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE (POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES ET JETABLES SEULEMENT) : Il est important de rincer ce contenant trois fois avant de le jeter. Le rinçat, ou eau de rinçage, peut être ajouté au produit de traitement de semences. Procéder comme suit pour rincer les contenants :

1. Verser le contenant dans le réservoir du système de traitement des semences.
2. Verser le tiers du rinçat dans le contenant et agiter le contenu.
3. Transférer le rinçat dans le réservoir du système de traitement des semences.
4. Répéter l'opération de rinçage deux autres fois.
5. Mélanger à fond et le rinçat avant l'emploi.

ATTENTION : S'assurer d'ajuster le taux d'application du produit non dilué en fonction du volume d'eau correspondant ajouté, afin de compenser la dilution du produit résultant de l'ajout des rinçures.

ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))